

CLASSES SOCIALES ET RÉSEAUX DANS UNE ÎLE DE NORVÈGE

John A. Barnes, traduit de l'anglais par Jean Grange

La Découverte | « Réseaux »

2013/6 n° 182 | pages 209 à 237

ISSN 0751-7971

ISBN 9782707177599

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-6-page-209.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CLASSES SOCIALES ET RÉSEAUX DANS UNE ÎLE DE NORVÈGE¹

John A. BARNES

Traduit de l'anglais par Jean Grange²

1. La première version de cet article a été présentée lors d'une réunion de l'*Association of Social Anthropologists* qui s'est tenue à Oxford le 3 octobre 1953. Je remercie ceux qui ont participé aux discussions, ainsi que le Professeur Ely Devons pour ses commentaires et ses critiques.

2. Traduction approximative du nom de l'auteur, et calembour tout aussi approximatif (j'en-grange...), ce nom est le pseudonyme d'un collectif d'une vingtaine de personnes réunies en face-à-face et en ligne le vendredi 9 mars 2012 pour traduire cet article en français. Derrière ce pseudonyme, il y a donc le travail de Yann Calbérac, Johann Chaulet, Samuel Coavoux, Laurence Coutrot, Denis Eckert, Samuel Faure, Mélodie Fauray, Sylvain Firer-Blaess, Pascal Froissart, Benoît Habert, Louis Lebrou, Sophie Lefranc-Morel, Grégoire Lits, Pierre Malgouyres, Pierre Mercklé, Célia Poulet, Mathilde Provansal, Guillaume Rouvière, Mark Traugott et Hélène Viot. Pour un récit de cette expérience de traduction collaborative, voir Mercklé P., « La "découverte" des réseaux sociaux. À propos de John A. Barnes et d'une expérience de traduction collaborative en sciences sociales », *Réseaux*, n° 182, 2013.

DOI: 10.3917/res.182.0209

I

Quand nous étudions l'organisation sociale d'une société simple, nous cherchons à comprendre l'ensemble des modes d'interaction entre ses membres. Dans un tel cas, nous n'avons aucune peine à considérer son organisation politique, sa structure de sociabilité, son système de parenté, le jeu des affinités et toutes les autres formes d'interaction qui s'y jouent comme des composantes d'un même univers de discours, comme si elles avaient le même statut pour l'analyse. Et nous nous efforçons de montrer que ce sont les mêmes facteurs externes, les mêmes principes d'organisation et les mêmes valeurs qui exercent leur influence sur ces différentes dimensions de la vie sociale. Ce travail, bien que complexe, a déjà été mené à bien pour un nombre croissant de sociétés simples, et il est raisonnable de penser que nous avons désormais une idée de ce à quoi ressemblent ces sociétés dans leur ensemble. Mais dès lors que nous sommes confrontés à la très grande complexité des sociétés occidentales, la tâche devient bien plus difficile. Dans ces sociétés de masse, les enquêtes de terrain ne permettent une connaissance détaillée que de petites parcelles de la vie sociale, que nous devons ensuite relier comme nous le pouvons aux enseignements et aux informations en provenance d'autres sources.

J'ai eu récemment l'occasion d'étudier une paroisse³ de l'Ouest de la Norvège appelée Bremnes⁴. L'objectif du travail de terrain n'était pas de parvenir à une connaissance de première main de la société norvégienne dans son ensemble,

3. *NdT* : Nous avons choisi de traduire littéralement le terme « parish » par celui de « paroisse ». Il convient toutefois de garder à l'esprit que son emploi par Barnes, récurrent, vise moins à désigner une instance religieuse qu'une unité administrative « assez vaste, regroupant plusieurs points de peuplement, hameaux et villages », donc plutôt proche de nos actuelles communautés de communes. Il faut du reste savoir que Bremnes n'existe plus aujourd'hui en tant que telle : elle a été intégrée en 1963 dans la municipalité de Bømlo.

4. Ce travail a été mené en 1952 et 1953 grâce à l'obtention d'une bourse de recherche Simon de l'Université de Manchester. Je suis grandement redevable à l'université pour ce soutien généreux, ainsi qu'au St. John's College de Cambridge, qui m'a également accordé une bourse. Mon travail n'aurait pas été possible sans la coopération sans réserve d'un grand nombre d'habitantes et d'habitants de Bremnes, envers qui j'éprouve la plus grande reconnaissance.

tant il me semblait qu'une telle tentative ne pouvait qu'être vouée à l'échec. Il s'agissait plutôt d'isoler certains aspects de la vie sociale qui m'intéressaient, qui étaient relativement ignorés alors même qu'ils étaient pourtant assez faciles à appréhender. De nombreux auteurs ont déjà débattu de l'histoire politique de la Norvège, du développement de ses institutions économiques, de la personnalité de ses habitants, des formes de leurs croyances religieuses, etc. Et il y a bien eu quelques enquêtes sociologiques, mais à ce jour, nous ne savons encore que très peu de choses du fonctionnement du système des classes sociales dans ce pays qui s'enorgueillit de son attachement à l'égalité sociale. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de concentrer mon attention sur certains types de relations en face-à-face, susceptibles de servir de support à un tel système de classes. J'étais également intéressé par la façon dont l'action collective est organisée dans une société de ce genre, et j'ai donc été amené à y examiner le fonctionnement des commissions⁵. J'ai choisi d'étudier une paroisse insulaire dépendant en partie de l'industrie, parce qu'il me semblait que les données empiriques que je recherchais y seraient plus faciles à la fois à obtenir et à analyser que dans une ville.

La population résidente de Bremnes s'élève à environ 4 600 personnes. Sur dix hommes âgés de plus de 15 ans, trois ont la pêche pour principale activité, deux sont dans l'agriculture, deux autres encore dans l'industrie, et un dans la marine marchande. 84 % de la population adulte masculine est occupée dans un de ces quatre secteurs, 6 % supplémentaires dans d'autres secteurs, et les 10 % restants sont à la retraite. De leur côté, la majorité des femmes adultes sont au foyer. Ces pourcentages indiquent seulement l'occupation principale : pour gagner leur vie, beaucoup d'hommes partagent en réalité leur temps entre différentes occupations. Toutes les fermes sont petites, très peu ont recours à de la main-d'œuvre rémunérée, et rares sont les ménages qui peuvent vivre du seul produit de leurs terres. C'est la raison pour laquelle la plupart des paysans consacrent au moins leur hiver à pêcher le hareng, tandis que d'autres travaillent à l'usine locale de moteurs marins. Quelques hommes occupent des fonctions administratives presque à plein-temps, mais la majeure partie du travail de l'administration locale est effectuée par des responsables à temps partiel. C'est le cas du maire, du responsable des finances, des contrôleurs et collecteurs d'impôt, ainsi que des responsables des différentes commissions

5. *NdT* : Nous traduisons ainsi le terme « committee » employé par John A. Barnes dans le texte original, pour restituer aussi correctement que possible l'idée d'une organisation de petite taille, dont l'institutionnalisation est modérée, et qui se présente comme une forme sociale *ad hoc*, substantiellement liée à la tâche sociale autour de laquelle elle est formée.

permanentes : la plupart d'entre eux ont de petites propriétés dont ils doivent s'occuper également en dehors de leur travail pour la collectivité.

Bremnes est en Norvège : ses habitants partagent la culture de ce pays, et appartiennent au même système économique, social et administratif que leurs compatriotes. On se contentera de rappeler ici que la Norvège est une monarchie constitutionnelle, qui pratique des taux élevés d'imposition, et dans laquelle les écarts de richesse entre les plus riches et les plus pauvres sont relativement faibles. Plus de 95 % des Norvégiens sont membres de l'Église luthérienne d'État. Il n'existe pas de tradition féodale, ni de titres héréditaires en dehors de la famille royale, et quasiment tous les enfants fréquentent l'école primaire publique. Une idée profondément ancrée dans la mentalité norvégienne veut que personne ne doit avoir plus de privilèges que ses semblables.

II

Chaque individu, à Bremnes, appartient à de nombreux groupes sociaux. Il est à la fois membre d'un ménage, d'un hameau et d'un canton⁶, en même temps qu'il appartient à la paroisse de Bremnes. L'appartenance à l'un ou l'autre de ces groupes exerce une influence sur ses activités : il va au temple avec sa famille, assiste à des mariages avec d'autres habitants de son hameau, et paie ses impôts à la paroisse. Il existe d'autres séries de groupes qui sont en partie transversales à ces cadres territoriaux, bien qu'elles puissent elles aussi reposer sur des bases territoriales. Ainsi, un homme peut par exemple appartenir au groupe de travail évangélique de son hameau, ou à la coopérative d'éleveurs de son canton. Formellement, dans chacune de ces séries, les différents groupes qui la composent sont emboîtés les uns dans les autres comme des poupées gigognes. Par exemple, trois associations de pêcheurs se partagent le territoire de la paroisse. Ces associations appartiennent toutes les trois à l'association provinciale des pêcheurs, elle-même rattachée à l'association nationale. Des conflits peuvent survenir du fait des droits et devoirs parfois contradictoires qu'impliquent l'appartenance à des groupes donnés au sein d'une même série, mais également l'appartenance à des séries de groupes différentes. Cela est vrai dans toutes les sociétés.

6. *NdT* : Faute d'équivalent précis (mais le terme anglais "ward" est lui-même très vague), on désigne par « canton » ce qui dans l'article semble plutôt être un intermédiaire entre le point de peuplement (hameau) et l'ensemble municipal assez vaste qu'est la paroisse de Bremnes, laquelle s'étend sur une bonne partie de l'île.

La répartition territoriale de la population de Bremnes est relativement stable. Les mêmes champs sont labourés année après année, et la géographie des parcelles cultivées ne se renouvelle que lentement. Certes, les maisons peuvent être déplacées, mais l'opération est coûteuse ; les terres peuvent être achetées et vendues, mais il y a de nombreux facteurs qui tendent à limiter la fréquence de ces opérations. C'est pourquoi la plupart des gens continuent à vivre dans les mêmes maisons, et à exploiter les mêmes terres d'année en année. Cela fournit, pour ainsi dire, un environnement stable dans lequel les relations sociales se perpétuent à travers les âges, ainsi qu'un cadre de référence qui permet aux individus d'entrer en relation les uns avec les autres. Cette organisation fondée sur le territoire ne constitue cependant qu'une partie du système social de Bremnes, qui repose en réalité tout autant sur la mer que sur les terres. En effet, on ne cultive pas les harengs, on les pêche. On les prend à la mer, où nul droit de propriété foncière n'est défini. Ils sont pêchés par des équipages de cinq à vingt marins, dont la composition change d'une année sur l'autre, bien plus rapidement que celle des ménages qui cultivent ensemble la même terre. Le bateau de pêche, qui est le foyer temporaire des pêcheurs, se dégrade bien plus rapidement qu'une maison ou qu'un lopin de terre, et peut être acheté et vendu plus aisément. Plus encore : il n'y a pas de femme à bord. Femmes et enfants restent sur la terre ferme, au même endroit, tandis que les hommes naviguent d'une zone de pêche à l'autre, tout comme ils passent d'un équipage à l'autre. Nous avons donc ici déjà deux sphères sociales distinctes, l'une fluide et l'autre statique, et nous allons bientôt en ajouter une troisième, qui assure la liaison entre les deux premières. La sphère sociale fluide, c'est celle de l'activité industrielle, où les hommes gagnent de l'argent en pêchant des poissons ; la sphère sociale statique, c'est celle des activités domestiques, agricoles et administratives, sur la terre ferme, où les hommes et leurs épouses dépensent cet argent.

L'industrie de la pêche norvégienne est efficace. Les progrès technologiques y sont continus, et les bateaux disposent d'équipements modernes : radio-téléphones, sonars, cordages en nylon, radars... C'est une industrie hautement concurrentielle, dans laquelle chaque bateau est en rivalité avec tous les autres. Certes, la loyauté envers les parents, les voisins et les amis continue d'y être de rigueur, mais seulement jusqu'à un certain point. Comme ils le disent eux-mêmes : « La pêche aux harengs, c'est la guerre. » Chaque homme a la possibilité d'essayer de se faire recruter dans un équipage, et chaque propriétaire cherche à engager l'équipage qui pêchera le plus de poissons. Pendant la saison de pêche, des hommes de Bremnes embarquent sur des bateaux

appartenant à d'autres paroisses ; et des bateaux immatriculés à Bremnes ont parfois à leur bord des pêcheurs qui peuvent habiter à plus de neuf cents kilomètres. Il y a donc là quelque chose comme un marché du travail libre. Les hommes postulent pour une place sur un bateau donné du fait des contacts qu'ils ont établis, parce que des amis ou des parents ont déjà servi à bord, ou à cause du succès du bateau lors des campagnes précédentes.

Une industrie de ce type pourrait difficilement fonctionner si les relations sociales y prenaient des formes aussi fixes et stables que dans les activités économiques et sociales à terre. La majeure partie de la pêche est exportée et, afin d'être rentables sur le marché mondial, la taille de la flotte et les capitaux qui y sont investis doivent composer avec des pressions économiques qui ne s'exercent pas partout avec la même intensité. Cela fait l'objet d'une immense organisation commerciale, et des réserves de capitaux variées permettent de lisser une partie des différences de revenu entre les bateaux et d'une année à la suivante. Malgré cela, les revenus engendrés par la totalité de la flotte varient considérablement d'une saison à l'autre et, chaque année, il arrive que certains équipages s'en sortent très bien tandis que d'autres ne gagnent presque rien. Le métier de pêcheur peut être exercé par n'importe quel homme vaillant habitué à la mer, si bien que les hommes peuvent assez facilement passer de la pêche à d'autres activités, pour y revenir ensuite. Du point de vue de chaque pêcheur pris individuellement, l'industrie de la pêche aux harengs est donc traversée par une autre sphère sociale dans laquelle il peut, au gré de ses amitiés et de sa connaissance du milieu local, se mouvoir de façon assez libre pour satisfaire ses intérêts économiques. Chaque homme est en effet en contact, ou peut entrer en contact, avec un grand nombre de personnes, de plus ou moins grande valeur, avec lesquelles il est lié de toutes sortes de façons différentes : des armateurs, des capitaines, des chefs ramendeurs⁷, des cuisiniers, etc. L'industrie de la pêche au hareng engendre donc également sa propre sphère sociale. Celle-ci est influencée par des facteurs écologiques tels que la raréfaction du poisson, par des facteurs économiques affectant les opportunités alternatives d'emploi et d'investissement, et par bien d'autres facteurs encore. Cette sphère sociale n'est qu'en partie constituée de groupes sociaux durables.

De ce qui précède il ressort donc que nous pouvons distinguer trois sphères au sein du système social de Bremnes. En premier lieu, il y a la sphère sociale

7. *NdT* : le terme « chef ramendeur », qui traduit ici l'anglais « net bosses », désigne dans la pêche la fonction de chef d'équipage.

fondée sur le territoire, composée d'un grand nombre d'unités administratives stables et emboîtées hiérarchiquement les unes dans les autres. L'administration de la paroisse est assurée selon ce système, qui régit aussi le fonctionnement des associations. En raison de leur proximité physique, les plus petites unités territoriales, comme les hameaux et les circonscriptions, fournissent la base des relations sociales stables entre voisins. Ces relations s'expriment par le biais d'activités diverses reliées à la culture vivrière, au soin des enfants, à la religion, aux loisirs, etc. Les entités qui composent ce système sont stables et les appartenances à ces entités n'évoluent que lentement.

La seconde sphère sociale est celle qui est engendrée par le système industriel. Ici, nous avons affaire à un grand nombre d'entités qui sont formellement autonomes, mais en réalité interdépendantes : des bateaux de pêche, des coopératives de distribution, des fabriques d'huile de hareng... Ces entités sont reliées les unes aux autres de façon plus fonctionnelle que hiérarchique, même si l'organisation interne de chacune reste hiérarchique. Ces entités, qui souvent sont tout à la fois d'authentiques groupes sociaux et des formes organisationnelles, peuvent avoir des compositions variables dans le temps, et elles ne sont pas forcément durables.

La troisième sphère sociale n'a ni entités ni frontières, et elle n'est coordonnée par aucune organisation. Elle est constituée des liens d'amitié et d'interconnaissance dont héritent en partie tous ceux qui grandissent à Bremnes, et qu'ils accumulent aussi largement par eux-mêmes. Certains de ces liens sont des liens de parenté. D'autres relient les unes aux autres des personnes qui ne sont pas nécessairement sur un pied d'égalité, comme par exemple un homme et un ancien employeur avec lequel il est resté en contact. Mais la plupart de ces liens relient en réalité des personnes qui s'accordent à peu près le même statut, et à mes yeux, c'est sur ces liens-là que repose la structure sociale de Bremnes. Les éléments de cette sphère sociale ne sont pas fixes, puisque de nouveaux liens ne cessent de se former, et que des liens anciens se rompent ou s'effilochent avec le temps.

Examinons de plus près les caractéristiques distinctives de cette troisième sphère sociale. Il est bien connu que les systèmes de parenté indifférenciés ne donnent pas naissance par eux-mêmes à des groupes sociaux durables. J'ai des cousins, et il nous arrive de faire des choses ensemble ; mais de leur côté, ils ont aussi des cousins qui ne sont pas les miens, et ainsi de suite à l'infini. Chaque individu engendre son propre groupe de parenté et, en général, chaque

fratrie produit ainsi un groupe de parenté différent des autres. Chaque individu est donc, en quelque sorte, en contact avec un certain nombre d'autres personnes, certaines d'entre elles étant directement en contact les unes avec les autres, et d'autres non. De la même manière, chaque individu a un certain nombre d'amis, et ces amis ont leurs propres amis ; certains de ses amis se connaissent les uns les autres, et d'autres non. Il me semble approprié de parler de *réseau*⁸ pour désigner cette sphère sociale. L'image que j'ai en tête est celle d'un ensemble de points qui sont reliés par des lignes. Les points de cette image sont des individus, ou parfois des groupes, et les lignes indiquent quelles sont les personnes qui interagissent les unes avec les autres. Nous pouvons bien sûr envisager l'ensemble de la vie sociale comme engendrant un réseau de ce type. Mais pour mon propos, je vais me concentrer sur cette partie du réseau global qui reste après qu'on en a retiré tous les groupes et toutes les chaînes d'interaction qui sont strictement liés à l'activité administrative et à l'activité économique. À Bremnes, il reste pour l'essentiel un réseau de liens de parenté, d'amitié et de voisinage. Ce réseau parcourt l'ensemble de la société et ne s'arrête pas aux limites de la paroisse. Il relie les habitants de Bremnes à leurs parents et à leurs amis dans d'autres paroisses, tout comme il les rattache les uns aux autres à l'intérieur de la paroisse. Un réseau de ce type n'a ni limites externes ni subdivisions marquées, dans la mesure où chacun de ses membres se considère lui-même comme figurant au centre d'un ensemble d'amis. Il y a certes des agrégats⁹ d'individus plus étroitement reliés entre eux que d'autres, mais les limites de ces agrégats restent vagues. Un agrégat peut parfois marquer sa clôture en se transformant en groupe, chacun pouvant alors savoir sans

8. J'ai utilisé précédemment le terme de « toile », en reprenant le titre du livre de M. Fortes, *La Toile de la parenté* (*The Web of Kinship among the Tallensi*, 1949). Il a toutefois un inconvénient : la plupart des gens imaginent quelque chose comme une toile d'araignée, en deux dimensions, alors que j'essaie de donner l'image d'un concept multidimensionnel. Ce n'est là qu'une généralisation d'une convention graphique que les généalogistes ont utilisée pendant des siècles dans leurs arbres généalogiques. Parmi les autres transpositions récentes de cette convention figurent les « séquences » tribales de W. E. Armstrong (*Rossel Island*, 1928, p. 37), la « géographie psychologique » de Jacob L. Moreno (*Who Shall Survive?*, 1934, pp. 238-247, trad. fr. *Fondements de la sociométrie*, Paris, Presses universitaires de France, 1954), ou les « ensembles » de E. D. Chappie et C. S. Coon (*Principles of Anthropology*, 1942, p. 284). *NdT* : c'est Barnes qui met le mot « network » en italiques dans le texte original.

9. *NdT* : Nous avons choisi de traduire ainsi le terme de « clusters » employé ici par John A. Barnes, sachant que, dans ses travaux ultérieurs, Barnes va en formaliser une définition précise, en termes de taille et de densité minimales. Le terme de « cluster » va alors s'imposer en analyse des réseaux pour désigner de tels agrégats, y compris en français. Voir Barnes (1969) et Niemeijer (1973).

ambiguïté s'il en fait partie ou non. Les liens sociaux qui relient les membres du groupe ne sont plus alors seulement des liens de parenté ou d'amitié.

Entre parenthèses, nous pouvons noter que l'une des principales différences formelles entre des sociétés simples, de petite taille, rurales, et des sociétés de masse, complexes, urbaines, tient au fait que dans les premières, le maillage du réseau social est étroit, tandis que dans les secondes il est lâche. Par maillage, je désigne ici simplement la distance relationnelle qu'il faut parcourir pour contourner un trou dans le réseau. Dans les sociétés modernes, il me semble qu'en général les individus n'ont pas autant d'amis en commun que dans les sociétés plus petites. Quand deux personnes se rencontrent pour la première fois, il est rare, dans une société moderne, qu'elles se découvrent un grand nombre d'amis communs, et quand cela arrive, c'est considéré comme quelque chose d'exceptionnel et de mémorable. Dans les sociétés plus petites, je pense que cela arrive plus fréquemment, et des étrangers se trouvent même parfois des parents communs. En termes de réseaux, nous dirions que dans les sociétés de petite taille, un grand nombre des chemins possibles qui partent de A reviennent vers A après quelques liens ; dans les sociétés modernes, la proportion de chemins qui ramènent vers A est plus faible. Autrement dit, supposons que A est en relation avec B et que B est en relation avec C. Alors, dans une société de petite taille, la probabilité que C soit en relation avec A est élevée, alors que, dans une société moderne, elle est faible. Ce fait est d'une grande importance pratique pour l'étude des sociétés par les techniques traditionnelles de l'anthropologie sociale, en particulier quand nous essayons de nous familiariser avec un nombre restreint de personnes que nous observons interagir les unes avec les autres en jouant des rôles variés. Dans une société moderne, chaque individu tend à avoir un public différent pour chacun des rôles qu'il endosse. Bremnes, de ce point de vue, est plutôt une société de taille intermédiaire.

Dans certaines sociétés, les parents proches et les alliés ne sont pas nécessairement égaux socialement, et dans ce cas le réseau des liens de parenté peut être caractérisé par une forte hiérarchisation sociale. De même dans notre propre société, si dans une même rue les habitations vont graduellement des taudis à un bout jusqu'aux manoirs à l'autre bout, alors nous aurons affaire à des réseaux de liens entre des voisins qui ne se considèrent pas comme socialement égaux. Toutefois, dans le cas de Bremnes comme dans de nombreuses sociétés, les personnes apparentées sont en général assez proches socialement. Et contrairement aux conditions qui prévalaient à Bremnes jusqu'au milieu

du XIX^e siècle, les voisins aussi ont désormais des statuts sociaux approximativement équivalents. Dans la mentalité norvégienne, l'idée d'égalité est mise en avant, de sorte que même entre des personnes de statuts économiques nettement différents, les inégalités sociales sont moins vivement ressenties qu'elles ne le seraient, je pense, en Grande-Bretagne. Le réseau social de Bremnes est donc en grande partie un système de liens entre des paires d'individus qui se considèrent mutuellement, et à peu de chose près, comme égaux socialement.

III

L'organisation de la population norvégienne en classes sociales, à supposer qu'une telle organisation existe, semble se manifester à Bremnes sous la forme du réseau social que j'ai décrit. Le terme de classe sociale est largement utilisé dans la conversation de tous les jours. Il recouvre bien sûr un grand éventail de significations. J'estime qu'une grande part de la confusion croissante autour de ce terme provient de notre incapacité à distinguer ces différents usages. Ainsi, Marx avait en tête des groupes distincts entre lesquels la population se répartissait, des groupes sans intersection, recouvrant la totalité de la population, stables pendant au moins plusieurs décennies et recrutant leurs membres par référence à leur position dans le système économique. L'étude des classes *via* l'appartenance à des « cliques »¹⁰, en revanche, est plus proche de la vision d'une classe comme un réseau. Par exemple, dans *Deep South*¹¹ (Davis, Gardner B. B. et Gardner M. R., 1941), une série de cliques se recouvrant partiellement est utilisée pour définir les limites des classes. La plupart des autres conceptions des classes sociales les traitent comme des sortes de catégories sociales, regroupant des personnes possédant des maisons de taille ou de prix similaire, ou se situant à peu près au même niveau sur une échelle communément admise de prestige social. Enfin, la classe peut être une catégorie de pensée, une unité de division utilisée quand les membres d'une société répartissent mentalement la population en catégories sociales. Il est

10. *NdT* : Barnes emploie lui-même en anglais le terme de « clique », qui ne prend pas ici le sens péjoratif qu'il peut avoir dans le langage ordinaire. En théorie des graphes et en analyse des réseaux, une clique désigne désormais une composante d'un graphe de densité 1, autrement dit dans laquelle chaque sommet est relié à toutes les autres. Même si ce n'est probablement pas cela *stricto sensu* que Barnes vise ici, il emploie néanmoins le terme de clique pour désigner des groupes fondés sur l'interconnaissance plutôt que sur la similarité des statuts.

11. Gross (1949), pp. 409-421, consultable en ligne : <http://www.jstor.org/stable/2771159>.

évident que la question : « Combien de classes y a-t-il ? » n'a pas de sens quand elle est appliquée à la classe comme catégorie sociale. Il y en a en effet autant ou aussi peu que nous voulons. Certes, quand les classes sociales y sont conçues comme des catégories, il n'y a bien souvent pas de consensus au sein d'une société donnée sur la façon dont il faudrait se les représenter ; et quand elles y sont plutôt considérées comme des groupes sociaux, il peut y avoir tout autant de désaccords sur le nombre de classes que sur le nombre de genres et d'espèces dans une taxonomie zoologique. Mais ce problème peut encore être résolu. En revanche, quand nous considérons la classe sociale comme une sorte de réseau, la question de leur nombre cesse de se poser.

Je devrais peut-être souligner que le concept de réseau n'est qu'un des outils à notre disposition pour l'analyse des classes sociales. Les autres approches que j'ai mentionnées ci-dessus sont tout aussi valides et utiles à la compréhension de ce fait social complexe. Nous le savons bien, il y a même en réalité une assez grande convergence entre ces différentes approches. En général, la plupart de nos amis ont un revenu proche du nôtre, vivent dans des maisons du même type, sont considérés par les autres comme appartenant à la même catégorie sociale, et ils appartiennent au même camp dans les luttes politiques et industrielles au cours desquelles les classes sociales trouvent peut-être leurs seules occasions d'exister en tant que groupes. Dans l'optique de cet article, je considérerai néanmoins les classes sociales seulement comme des réseaux de relations entre des paires d'individus qui s'accordent mutuellement des statuts sociaux à peu près équivalents.

Ce choix n'est pas entièrement arbitraire : il découle du fait que Bremnes est une communauté de taille assez modeste, culturellement plutôt homogène, et dont les habitants, à quelques exceptions près, ne se distinguent guère les uns des autres en termes d'habitudes vestimentaires, de logement, etc. Pour le dire simplement, il y a peu de différences de classes au sein de la paroisse. Il y a certes des différences significatives de revenus, mais elles sont partiellement annulées par l'absence de différences significatives dans les manières de les dépenser. De ce fait, on ne voit pas émerger à Bremnes de stratification de la population en classes sociales distinctes et hiérarchisées.

Il va de soi qu'une telle forme de stratification n'est en rien contradictoire avec la conception de la classe sociale comme un réseau. Parmi les individus qui composent le réseau d'une classe sociale, seuls ceux qui sont en relation directe les uns avec les autres se considèrent comme à peu près égaux ;

mais chaque individu ne considère pas nécessairement la totalité de tous les autres membres du réseau comme ses égaux. Supposons que A ait un ami B. A considère B comme son égal, ou lui accorde éventuellement un statut social légèrement supérieur ou inférieur au sien. Comme nous l'avons déjà noté, tous les amis de B ne sont pas forcément des amis de A. Supposons que D est un ami de B, mais pas de A. Alors, si A connaît D, il peut ou non le considérer comme son égal. Si, par exemple, A considère B comme légèrement inférieur à lui en termes de statut, et si B considère D de la même manière, alors il est possible que A considère D comme trop inférieur à lui pour pouvoir le traiter sur un pied d'égalité. De la même manière, si A est inférieur à B et B inférieur à D, A peut se croire bien trop inférieur à D pour s'autoriser à se considérer comme son égal. Quel que soit l'individu A retenu comme point de départ à l'intérieur du réseau, ces différences s'accumulent à mesure qu'on s'éloigne ainsi de lui. Par conséquent, du point de vue de chaque individu A, la totalité du réseau, ou du moins la partie dont il connaît l'existence, est divisée en trois zones ou ensembles de points. Un de ces ensembles est constitué de tous les individus auxquels A est relié par un chemin plus ou moins long, et que A considère comme étant socialement ses égaux. A est également relié à toutes les personnes du second ensemble de points, mais cet ensemble est composé de toutes les personnes que A considère comme étant socialement ses supérieurs. De façon similaire, les personnes que A estime lui être inférieures socialement constituent le troisième ensemble. Ces ensembles sont comme les ensembles de cousins évoqués précédemment, dans la mesure où leur composition change à chaque fois que nous prenons comme point de vue un nouvel individu A. Ainsi, dans l'exemple donné ci-dessus, D appartient à l'ensemble supérieur du point de vue de A, mais à l'ensemble des égaux du point de vue de B. Je pense que parmi les gens qui, en dépit de statuts économiques très hétérogènes, déclarent appartenir à la classe moyenne, il y en a un certain nombre qui ne font en réalité qu'exprimer ainsi la conscience qu'ils ont de l'existence de ces trois ensembles d'individus. Cela ne suppose pas en soi que la société puisse être divisée en trois groupes distincts sur la composition desquels tous ses membres pourraient s'accorder.

Je ne voudrais pas m'engager plus avant dans l'élaboration de ce modèle de stratification sociale, dans la mesure où la description que je viens d'en faire suffit déjà largement pour rendre compte de la situation relativement simple qui prévaut à Bremnes. Tout d'abord, Bremnes est une petite localité, et l'endogamie y est importante. De ce fait, le nombre de liens constituant le chemin reliant deux membres de la communauté pris au hasard est faible,

probablement jamais supérieur à quatre. Ensuite, en raison de la mentalité égalitaire des Norvégiens, chacun est disposé à traiter d'égal à égal avec des gens dont les revenus, l'éducation, les intérêts et la profession diffèrent pourtant largement des siens. Enfin, malgré cette idéologie égalitaire, les habitants de Bremnes sont conscients de l'existence de différences de statuts sociaux. Ils véhiculent des stéréotypes sur les classes supérieures qui vivraient en ville dans de grandes maisons, parleraient un langage différent, et auraient d'autres croyances religieuses que les leurs. À l'inverse, les gens de Bremnes pensent aussi que les membres des classes défavorisées sont des paresseux et des assistés, qui méprisent les aspirations des citoyens respectables. Entre ces deux classes, il y a « les gens ordinaires », « les gens comme nous ». Nous retrouvons bien là cette conception ego-centrée d'un système en trois classes, où *ego* se situe lui-même dans la classe moyenne. La classe est ici une catégorie mentale. À Bremnes, la situation est plus simple, dans la mesure où la plupart des gens pensent que tous les autres habitants de la paroisse appartiennent à la même classe qu'eux. La plupart des membres des classes favorisées ou au contraire des classes défavorisées, telles du moins qu'elles sont définies par les gens de Bremnes, habitent en dehors de la paroisse. Et lorsqu'ils se rendent à Bremnes, les membres de ces classes y sont considérés par les habitants soit comme socialement supérieurs, soit comme inférieurs, en tout cas pas comme des égaux.

À l'intérieur de la paroisse elle-même, l'hétérogénéité sociale reste modérée, de telle sorte qu'il n'y a peut-être qu'une dizaine de personnes au sein de ce que le plus grand nombre peut éventuellement s'accorder à considérer comme la frange supérieure de son groupe d'égaux. D'autres vont pourtant considérer cette dizaine de personnes comme appartenant à l'ensemble de ceux qui leur sont socialement supérieurs. De même, il y a quelques personnes qui sont, quoique de façon souvent détournée, traitées comme socialement inférieures par de nombreux membres de la communauté. Toutefois, cette perception de l'infériorité sociale est souvent euphémisée, car il n'est pas convenable de montrer ouvertement que l'on se considère soi-même comme supérieur aux autres.

Il est probable que l'hétérogénéité sociale augmente dans l'avenir. Au sein de la communauté, il y a des hommes qui sont plus riches que d'autres, et bien qu'ils n'utilisent qu'occasionnellement leur fortune pour acheter des biens et des services ostentatoires comme des voitures, de grandes maisons, des vêtements onéreux, des bateaux de plaisance, etc., en revanche ils payent bien une éducation plus coûteuse à leurs enfants. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, tous

les enfants reçoivent la même éducation dans les écoles de la paroisse, mais ce sont les fils et les filles de la partie la plus riche de la population qui, dans l'ensemble, poursuivent leurs études quelques années de plus que les autres. Pour beaucoup de jeunes, cela implique de quitter la paroisse et d'entrer en contact avec des idées et des valeurs différentes de celles qu'ils ont connues chez eux. Ils acquièrent ainsi des compétences qui, après la fin des études, les différencient de la majorité de la population active, et qui peuvent aboutir dans une ou deux générations à l'apparition de frontières de classes beaucoup plus marquées, ou au moins à la prise de conscience d'une plus grande hétérogénéité statutaire. De même, en m'appuyant sur des indications venant d'autres régions de Norvège, je pense, même si je n'en ai pas la preuve, que les gens situés au plus bas de l'échelle sociale de Bremnes, colporteurs ou mendiants pour la plupart, sont maintenant plus nettement distingués du reste de la population qu'ils ne l'étaient un siècle auparavant, quand il y avait encore beaucoup de propriétaires miséreux et de journaliers dans la paroisse.

Même si l'on observe cette tendance à une plus grande différenciation statutaire, elle est toutefois ralentie par d'autres processus sociaux. La pression fiscale est forte. Il est donc difficile d'accumuler un capital, et comme celui-ci est taxé au même titre que le revenu, il est difficile également de le conserver. L'idéologie égalitaire déjà évoquée, qui impose que tous soient traités de la même façon, réclame donc aussi que tous les enfants reçoivent une part égale de l'héritage. Légalement, chacun ne peut par testament disposer librement que d'un tiers seulement de ses biens ; le reste doit être distribué selon les lois de succession en vigueur. Les hommes de Bremnes ne sont pas nombreux à faire des testaments, et dans pratiquement tous les cas, leurs biens sont donc partagés équitablement entre leurs enfants, une fois provisionné ce dont leur veuve a besoin pour vivre. Dans une société de familles nombreuses, les fortunes sont donc dispersées à la mort de leurs possesseurs. En réalité, les règles de succession s'appliquent même de manière telle que « celui qui a déjà plus recevra moins ». Quand il s'agit de terres, souvent c'est un seul des enfants qui reprend l'intégralité de la ferme de son père. Mais alors, il (ou elle) doit racheter la terre à son père, de manière à ce que soient préservés les droits de ses frères et sœurs qui n'héritent pas de la terre. En ce qui concerne l'éducation, les inégalités sont compensées dans une certaine mesure par des bourses et par des prêts institutionnels à taux nul, ainsi que par l'habitude qu'ont les adolescents de travailler une année ou deux pour pouvoir financer la poursuite de leurs études. Tous ces facteurs retardent le développement rapide de fortes différences sociales, même si la tendance semble aller dans ce sens.

On peut donc dans l'ensemble dire que dans la société que constitue Bremnes, en plus du système administratif et du système industriel, il y a un réseau de liens sociaux entre paires d'individus – des liens qui se fondent sur la parenté, l'amitié et l'interconnaissance. La plupart de ces liens (mais pas tous) relie des personnes qui se considèrent socialement comme à peu près égales. Nous considérons ces liens de quasi-égalité comme l'une des manifestations du système des classes sociales, que nous appellerons le réseau de classe. Bien que chaque lien de ce réseau de classe repose sur ce principe de quasi-égalité, chacun au sein du réseau ne considère pas tous les autres comme étant ses égaux, et il y a un certain nombre d'habitants de la paroisse qui sont considérés par le plus grand nombre comme appartenant à une classe sociale plus élevée. Le réseau de classe est le support de nombreuses activités sociales, qui peuvent relever de l'entraide, ou des loisirs. Les liens de classe, mais aussi les liens entre des personnes de statuts sociaux différents, sont utilisés par les hommes à des fins variées, par exemple pour se trouver des emplois dans la pêche.

IV

Les activités de coopération exigent à la fois de l'autorité et du consensus, qu'elles soient menées par des groupes stables ou par des rassemblements éphémères de personnes liées par un réseau de liens sociaux. Il convient d'examiner maintenant quelques-uns des mécanismes par lesquels l'autorité et le consensus s'établissent dans la vie sociale de Bremnes. Par définition un réseau n'a pas de chef et, comme nous l'avons déjà vu, il n'a pas non plus de centre ni de frontières. Ce n'est pas une institution, mais plutôt un système de relations sociales qui permettent à de nombreuses personnes de mener des activités qui ne sont qu'indirectement coordonnées les unes avec les autres. À Bremnes, comme nous l'avons vu, il y a peu de différences de classes, mais les activités sociales typiques d'un système de classes y sont menées de la même manière que dans une société plus inégalitaire. Les gens invitent leurs amis à dîner, ou à un atelier de couture pour la mission, ou à une partie de chasse, sur ce même principe d'égalité statutaire approximative, ce qui me semble être caractéristique des comportements de classe. Le réseau d'amitié et d'interconnaissance est utilisé un peu différemment lorsque les hommes cherchent des opportunités de travail. La pêche requiert la coordination d'un grand nombre d'activités distinctes, durant l'accomplissement desquelles les hommes ne sont plus sur un pied d'égalité : leurs fonctions sont différenciées, et leurs positions sont organisées hiérarchiquement. Aussi longtemps que ces

activités l'exigent, ils restent organisés en groupes fixes ayant les uns avec les autres des relations bien définies. En mer, le capitaine est responsable de son bateau, il donne des ordres et ses subordonnés les exécutent. De même, l'usine de moteurs marins est organisée hiérarchiquement, avec un conseil d'administration, des cadres, des contremaîtres et des ouvriers. Les groupes d'hommes qui se trouvent ainsi rassemblés, à bord des bateaux de pêche ou au sein des services de l'usine, développent et perpétuent d'autres modes d'interaction, qui modifient les configurations du réseau de classe, en plus d'affecter les tâches productives elles-mêmes. Dans la terminologie de Homans, il y a ainsi d'un côté un système externe, organisé selon une hiérarchie précise, et de l'autre côté un système interne, qui est le réseau d'amitié et d'interconnaissance (Homans, 1951, p. 273 sq).

Dès lors qu'on quitte la sphère de l'entreprise industrielle organisée, le besoin de décisions rapides et de répartition claire des responsabilités diminue. L'obtention d'un consensus est davantage valorisée que la rapidité d'une décision autocratique. Les décisions nécessitent des délibérations collectives : doit-il y avoir du saumon ou de la morue au menu du banquet des instituteurs ? La coopérative qui fournit l'électricité doit-elle poursuivre un de ses sociétaires qui a trafiqué son compteur ? Tel équipage devrait-il profiter de l'escale pour aller au cinéma, ou au contraire à l'office ? De telles décisions sont importantes, mais moins en raison de leurs effets matériels qu'en raison de leurs conséquences sur les relations de face-à-face entre les membres de la société. Il n'est donc pas surprenant que le processus de prise de décision pour l'organisation d'une fête au temple soit plus compliqué que celui par lequel l'ordre est donné de jeter un filet à la mer. Et cela reste vrai, que le temple appartienne à une communauté locale ou se trouve au contraire dans une usine organisée hiérarchiquement.

Cela étant dit, comme c'est souvent le cas dans le monde occidental, la plupart des associations de Bremnes dont le domaine d'activité se situe en dehors de la sphère industrielle sont bien dotées de ce qui, sur le papier, ressemble à une structure hiérarchique faite pour prendre des décisions rapides de manière autocratique. Certes, il n'y a personne à Bremnes qui serait à la tête de la communauté et qui pourrait être considéré comme le chef de l'île. Pour autant, Bremnes n'est pas une société sans dirigeants. C'est, comme on dit, une démocratie, et il est possible d'y repérer un certain modèle d'organisation, qui est récurrent dans pratiquement toutes les instances de la vie sociale. Chaque association est dotée d'un conseil, élu pour un an ou parfois davantage par

une assemblée générale. Ce conseil, s'il est suffisamment important, constitue un quart de ses membres en un comité exécutif auquel la majorité des pouvoirs sont délégués. Le comité exécutif et le conseil élisent chacun un de leurs membres pour occuper respectivement les fonctions de trésorier et de secrétaire. C'est souvent la même personne qui préside le conseil et le comité exécutif. Il y a aussi un responsable adjoint et un ensemble de responsables suppléants qui n'entrent en action qu'en l'absence des titulaires. À quelques menues différences près, on retrouve ce modèle d'organisation aussi bien dans les clubs de sport que dans les organisations évangéliques, les coopératives de production ou même dans l'administration locale elle-même.

Toutes ces instances prennent leurs décisions de la même façon, par un vote à la majorité simple des suffrages exprimés, à condition que le quorum soit atteint. Cela dit, en réalité, elles évitent autant que possible de solliciter un vote et la grande majorité des décisions collectives se prennent donc par consensus. Cette tendance est plus marquée dans les réunions des sociétés évangéliques, et moins dans celles du conseil de paroisse. Mais même au niveau du conseil de paroisse, quand il y a une irréductible divergence d'opinions, il arrive qu'elle soit cachée par un premier vote informel, destiné à déterminer celle des opinions qui rassemble le plus fort soutien ; et ce vote est suivi par un vote de confirmation, unanime celui-là, et qui est le seul à être enregistré dans le procès-verbal. Dans les faits, il y a bien sûr continuellement des différences d'opinion entre membres au sein de ces différentes instances. Pourquoi alors est-il si important d'atteindre une unanimité formelle ? Je pense que nous avons affaire ici à un principe relativement répandu. Les individus qui vivent et qui travaillent ensemble ont inévitablement des intérêts contradictoires, mais en général ils ont également tous intérêt au maintien des relations sociales existantes. Les buts individuels doivent être atteints par des processus approuvés socialement, et autant que faire se peut, l'illusion doit être maintenue que chaque individu agit seulement pour servir les intérêts de la communauté. Dans la mesure du possible, le groupe doit apparaître uni, non seulement aux yeux d'autres groupes similaires, mais aussi à ses propres yeux. Le vote est une méthode pour parvenir à une décision qui est un aveu explicite de la divergence des opinions et des intérêts, et qui a en outre pour effet d'en durcir les oppositions en les réduisant à une alternative manichéenne entre le « pour » et le « contre ». De façon tout à fait révélatrice, on observe que le recours au vote est rare dans les sociétés simples et dans les petits groupes des sociétés modernes. L'appartenance à une collectivité suppose d'accepter une part de la responsabilité collective, et donc une part

dans la décision d'agir de telle ou telle façon. Or les associations locales de Bremnes sont pour l'essentiel des groupes d'interconnaissance dont les activités se déroulent dans un environnement plutôt conservateur. Même les coopératives de production, qui sont des moteurs d'innovation technologique, sont composées d'hommes qui ont été voisins pendant de longues années, qui sont liés par la parenté et le mariage ; et même s'ils peuvent chercher à améliorer la situation des habitants de l'île par rapport au reste de la région, ils n'essaient pas de modifier le modèle de relations sociales en vigueur sur l'île. Dans ces conditions, le vote n'est pas une procédure souhaitable.

De plus, quand les décisions résultent d'un vote, la valeur relative de chacun est fixée : dans la plupart des modes de scrutin, chaque suffrage a le même poids. En revanche, quand les décisions sont prises à l'unanimité, chacun peut essayer de peser de tout son poids dans les choix de ses compagnons. Les individus tentent ainsi de présenter leurs opinions comme si elles avaient d'abord été avancées par quelqu'un d'autre. Ils s'expriment de manière prudente, et cherchent à gagner le soutien des collègues en désaccord en clamant qu'ils partagent bien leur avis. Je ne suis pas en mesure d'expliquer entièrement par quel processus complexe les groupes parviennent ainsi à prendre des décisions sans voler en éclats, mais ce processus est en partie lié à l'accent mis sur l'égalité dans la mentalité norvégienne. Ce qui nous importe ici, c'est qu'il s'agit d'un processus reconnaissable, qui ne se produit que dans certains contextes sociaux spécifiques.

Il y a toutefois une circonstance dans laquelle on a presque invariablement recours au vote à bulletin secret : quand de nouveaux membres ou de nouveaux responsables d'un conseil doivent être élus, on fait circuler des bouts de papier, chacun y écrit ses choix, replie son papier, et on procède au dépouillement. Ainsi, la seule question qui n'est jamais discutée ouvertement, c'est celle de la valeur relative des membres de la communauté les uns par rapport aux autres. Je pense qu'il y a deux raisons à cela : d'une part, l'élection des membres des conseils est la seule occasion où une décision rapide est absolument nécessaire pour éviter que l'association ne périclite ; et d'autre part, il est difficile sinon impossible de discuter des mérites et des faiblesses de ses amis en leur présence, sans risquer de menacer l'apparente concorde générale. Dans les faits, en Norvège, la plupart des élections des conseils locaux consistent à reconduire les mandats des sortants, et parfois même un sous-comité est spécialement formé pour préparer en privé une liste de candidats, de telle sorte que le vote n'est plus qu'une formalité. De cette façon les rivalités

susceptibles de menacer la cohésion de la communauté sont occultées. Cela dit, à Bremnes, il y a souvent de franches discussions autour des noms de ceux qui devraient s'impliquer dans les conseils qui requièrent un travail important et ne rapportent que peu d'honneurs.

Le conseil de paroisse diffère des autres associations de l'île en ceci qu'il doit agir et ne peut pas simplement constituer une société d'admiration réciproque. C'est le gouvernement local d'une société qui change, même si elle change assez lentement. Le toit de l'église fuit et doit être réparé. La population augmente, et de nouvelles salles de classe doivent être construites. Le conseil est soumis à une pression constante de l'administration provinciale pour collecter des impôts et dépenser l'argent collecté. À la différence des sociétés évangéliques, du club d'échecs ou des associations féminines, le conseil de paroisse reçoit de l'État une partie importante du financement de ses projets : il y a donc des instances supérieures qui examinent ses comptes, approuvent son budget et le bombardent de courriers. Le conseil peut avoir la tentation de l'inertie, mais il est sans cesse obligé de parvenir à des décisions sur des problèmes à propos desquels la communauté ne s'est pas encore forgé une opinion, autour desquels il y a des divergences qui n'ont pas encore été résolues.

On doit donc voter de temps à autre. Le maire utilise les techniques habituelles – on pourrait parler d'astuces – pour obtenir une approbation unanime : par exemple demander à la majorité d'indiquer son vote en restant assise tandis que la minorité doit se lever... Ceux qui sont partagés sur le sujet ne se mettront probablement pas debout. De la même manière, les membres du conseil essaient d'éviter d'avoir à voter sur des questions qui peuvent entraîner des conflits d'intérêts : ils affirmeront alors ne pas pouvoir être impartiaux et donc équitables, du fait de liens familiaux ou amicaux. J'ai observé une fois la situation suivante : alors qu'une question inhabituellement polémique était mise à la discussion et que trois membres avaient déjà pris la parole pour indiquer qu'ils étaient apparentés aux parties prenantes et qu'ils ne pouvaient donc pas prendre part au débat, le maire est alors intervenu pour souligner que les membres du conseil étaient probablement tous plus ou moins apparentés aux parties prenantes, mais qu'ils devaient bien néanmoins prendre parti et parvenir à une décision. De telles situations embarrassantes peuvent en général être évitées dans les autres instances locales, dont l'activité est moins contrainte par l'administration étatique : si des divergences irrémédiables y apparaissent, elles ont toujours la ressource de la scission.

À Bremnes, les associations, même si elles sont organisées hiérarchiquement, ne sont pas fondées sur l'autorité. La structure des relations sociales, telle qu'elle existe dans cet environnement conservateur, est maintenue par la recherche d'un accord apparent sur toutes les décisions. En ce qui concerne le conseil de paroisse, la nécessité de prendre les décisions rapidement l'emporte, d'où un recours plus fréquent au vote. Dans les entreprises industrielles (chantiers navals, pêcheries), moins conservatrices mais tout aussi soumises à la nécessité de trancher rapidement, la structure hiérarchique n'est pas purement formelle, elle régit effectivement les processus de décision.

V

Bien qu'il y ait dans la paroisse de nombreux responsables d'instances et d'activités diverses, chacun d'eux ne dispose en réalité que d'un champ d'action restreint : aucun n'est en position d'y exercer un pouvoir global, comme cela peut se produire dans les sociétés primitives. Ce modèle de vie publique qui prévaut à Bremnes, c'est ce que nous pourrions appeler le « gouvernement des conseils »¹². D'un point de vue formel, les chaînes décisionnelles ne sont pas très longues sur l'île. On y trouve plutôt une multitude de petits groupes organisés avec des appartenances qui se recouvrent partiellement, et toute la population est ainsi prise dans un entrelacs étroit de relations de parenté et d'amitié, qui non seulement relie tous les habitants de l'île les uns aux autres, mais qui les rattache également à des parents et des amis dispersés dans toute la Norvège occidentale, et même dans le monde entier. Dans un tel système, ce sont les présidents des différentes associations qui détiennent formellement le pouvoir. Ils occupent ces positions pour une durée déterminée, mais sont très souvent réélus, à moins qu'ils ne décident de démissionner. Il y a environ une cinquantaine d'associations de différentes sortes, ainsi qu'une quarantaine de commissions permanentes dont les membres sont désignés ou suggérés par le conseil de paroisse. Tous ces hommes occupent des positions de responsabilité publique. Le maire, le pasteur et son vicaire, ainsi que le juge, sont sans doute un peu plus au centre de l'attention de la communauté. Mais aucun de ces hommes ne peut être considéré, du point de vue du monde extérieur, comme représentant seul la paroisse dans sa totalité. Tous ne sont en réalité impliqués que dans des fractions plus ou moins grandes de la vie de la communauté. Le juge et le pasteur restent peut-être davantage que les autres à

12. *NdT* : Nous traduisons ainsi l'expression « government by committee » utilisée par Barnes.

l'écart des rivalités internes ; mais ils prennent tout de même part à la vie politique, bien qu'en tant que fonctionnaires ils doivent rendre des comptes à des instances supérieures, à l'extérieur de la paroisse. Du reste, ceux qui occupent ces deux fonctions ont été candidats aux récentes élections parlementaires. Et ils sont tous les deux membres élus du conseil de paroisse, et membres de différentes commissions et associations. Et le maire et les responsables des commissions permanentes sont encore plus impliqués dans la vie politique locale que ne le sont le pasteur et le chef de la police.

Il n'y a en réalité personne qui peut prétendre seul incarner ou représenter l'ensemble de la paroisse. Et il n'y a aucun membre de la paroisse qui serait dans une position telle qu'il pourrait seul prétendre faire le lien entre la paroisse et le reste de la société, comme cela arrive dans beaucoup de sociétés simples. Le maire pourrait être dans cette position, en ce qu'il représente la paroisse dans les instances provinciales, et qu'il est parfois invité à participer aux conseils d'administration des services publics qui desservent la paroisse. Mais il ne représente pas la commune auprès des autorités religieuses ou judiciaires, et il n'intervient pas non plus dans les affaires des sociétés évangéliques. L'absence d'une figure unique du pouvoir, même symbolique, est peut-être due au fait que la paroisse ne constitue pas un groupe de même nature que le groupe constitué par un lignage chez les Tallensi du Ghana (Fortes, 1945, p. 99). Bremnes est une paroisse, autrement dit une unité à la fois administrative et religieuse, qui fait partie intégrante du royaume de Norvège. Mais là encore, la paroisse n'offre pas le même aspect selon qu'on l'analyse comme une unité administrative ou comme une unité religieuse. Sur le plan religieux, Bremnes fait partie de l'Union paroissiale de Finnås, elle-même part de l'archidiaconat de l'Ytre Sunnhordland, dans le diocèse de Bjørgvin. Mais sur le plan administratif, Bremnes est une subdivision immédiate de la province d'Hordaland¹³. Enfin, en matière judiciaire, elle constitue une subdivision du district de police de Finnås, lui-même relevant de la magistrature du Sunnhordland. Cent cinquante ans plus tôt, la Norvège était encore une colonie du Danemark, sous la férule de ce qu'on appellerait aujourd'hui un système d'administration directe. L'administration était très compartimentée et les découpages du territoire opérés par chaque administration étaient encore plus différents les uns des autres qu'ils ne le sont aujourd'hui. Au cours du XIX^e siècle, au

13. *NdT* : La situation administrative actuelle de Bremnes n'est plus celle que décrivait Barnes en 1954. Depuis 1963, les communes de Bremnes et Moster ont été intégrées à la municipalité de Bømlo.

moment où la population locale a acquis un droit de regard plus important sur les affaires publiques, on a fait des réformes visant à homogénéiser les découpages ecclésiastiques, administratifs, fiscaux et judiciaires, mais sans aboutir à une parfaite coïncidence. Et la tendance actuelle s'y oppose même, à mesure que de nouveaux systèmes d'organisation viennent traverser les découpages existants, comme c'est par exemple le cas pour la Garde nationale ou pour le réseau national d'électricité. La paroisse constitue une unité significative pour certaines de ces organisations, mais pas pour d'autres : elle ne définit pas les règles d'alliance matrimoniale, ce n'est pas non plus une entité économique pertinente et, presque à tous les points de vue, elle n'a pas de culture propre. Ce qui pourrait y ressembler le plus à un centre de gravité sociale, c'est l'église. C'est là que se forment les rassemblements les plus importants, que des croyances communes s'affichent, et que les changements dans la vie sociale de la paroisse se donnent le mieux à voir. Cela dit, l'Église n'est plus une institution aussi puissante qu'autrefois, et sa sphère d'influence s'est considérablement restreinte. Même si le processus de spécialisation des activités n'y a pas été poussé aussi loin qu'il a pu l'être par exemple dans une banlieue de Londres, Bremnes n'est donc certainement pas une société simple. Les gens y effectuent leurs activités au sein d'organisations qui ne sont pas coordonnées entre elles. Voisins, parents, collègues, membres d'associations tendent de plus en plus à se différencier les uns des autres.

Dans l'ensemble, le maillage du réseau social s'y relâche donc. Néanmoins, l'organisation sociale de Bremnes est encore largement structurée comme un entrelacs de relations croisées et de groupes dans lesquels sont inextricablement mêlés non seulement des amis et des ennemis, mais aussi des meneurs et ceux qui les suivent. Aucune ligne de clivage ne s'y impose jamais durablement. Le système territorial se maintient et le système industriel impose ses exigences, mais dans cette société les relations les plus valorisées restent celles qui se tissent au sein de l'univers mouvant des relations sociales qui se nouent entre des individus plus ou moins égaux.

VI

Jusqu'à présent nous avons considéré Bremnes comme un objet d'étude isolé. En conclusion, je voudrais très brièvement examiner la situation de Bremnes par rapport à d'autres sociétés similaires. En fait, Bremnes n'est pas une société isolée, et il conviendrait de s'interroger sur les problèmes que soulèverait

l'analyse de ses relations avec les paroisses voisines d'une part, avec l'État norvégien d'autre part. Mais je ne vais pas traiter ces problèmes ici. Le problème que je vais examiner rapidement pour finir est de nature morphologique : il s'agit de voir Bremnes comme un exemple d'un type particulier de société.

On peut résumer de la façon suivante la succession des siècles de développement et de stagnation qui sont à la base de la société de Bremnes telle qu'elle est décrite dans cet article. Du VII^e au XIV^e siècle, durant la période viking et à sa suite, l'État norvégien s'est agrandi jusqu'à inclure toute la Norvège, l'Islande et une partie de la Suède, ainsi que des colonies plus éloignées en Écosse, en Irlande, sur l'Île de Man et au Groenland. Mais ensuite, à partir du XIV^e siècle, le pays a décliné sous la pression du Danemark, de la Suède et de la Ligue hanséatique, et il a particulièrement souffert de la Peste noire. En 1380, la Norvège a été rattachée au voisin danois par un mariage dynastique, et s'est retrouvée peu à peu reléguée au rang de colonie de fait du Danemark, avec une paysannerie dominée par l'économie de subsistance. L'administration était principalement assurée par les Danois ; le danois était la langue exclusive pour l'écriture, et le développement commercial et industriel de la Norvège était à la remorque de celui du Danemark. Au XVIII^e siècle, l'administration en Norvège a commencé à s'occuper de promouvoir le développement d'une culture spécifiquement norvégienne, distincte de celle du Danemark, et a milité pour la création d'une université norvégienne. Il y avait des divergences considérables entre les intérêts économiques du Danemark et ceux de la Norvège, et ces divergences ont encore été accentuées par les vicissitudes des guerres napoléoniennes : les communications avec le Danemark ont été interrompues par le blocus anglais, et un gouvernement norvégien a été formé. En 1814 une constitution est promulguée, qui apparaît largement influencée par les idées de la Constitution américaine et par la Révolution française. Mais au lieu d'y gagner son indépendance, le pays s'y trouve en réalité réuni cette fois à la Suède par un régime monarchique. Ce n'est qu'après un siècle d'affrontements politiques que cette union est finalement dissoute, sans heurts, en 1905.

Au temps des Vikings, tous les hommes libres prenaient part aux assemblées locales, qui disposaient de l'autorité judiciaire et législative ; ensuite furent mises en place des assemblées plus importantes composées de représentants des différentes localités. Au XII^e siècle, ces assemblées commencèrent à perdre leur pouvoir et le contrôle des affaires locales fut transféré aux représentants du roi. Sous l'autorité danoise, le gouvernement est devenu plus bureaucratique et les paysans, qui constituaient la majeure partie de l'armée, ne pouvaient s'appuyer que sur le vice-roi pour se protéger contre les exigences des

propriétaires terriens et des fonctionnaires danophones. Au XVIII^e siècle, une grande partie des terres revint aux mains de la paysannerie, mais le petit peuple resta en situation de servitude. La constitution de 1814 accorda de larges franchises et quelques paysans riches furent élus au Parlement. Ce n'est qu'en 1837 qu'un système de gouvernement local élu fut introduit. Parmi les premiers maires ruraux, beaucoup étaient fonctionnaires (prêtres, policiers ou juges) ; mais graduellement, de plus en plus de fermiers et de paysans se firent élire. L'administration, qui même à l'époque danoise avait été en principe ouverte à tous, commença alors à intégrer des employés d'origine paysanne. Au même moment, la place des fonctionnaires administratifs dans les élites locales déclina, au profit notamment des instituteurs, qui constituent sans doute le premier groupe social d'origine majoritairement paysanne à accéder à un tel statut.

Pendant la période danoise, le commerce était pris en charge dans les campagnes par les bourgeois de la ville. Mais à la fin du XIX^e siècle, beaucoup de mariages s'étaient conclus entre la paysannerie et les enfants des bourgeois qui s'étaient ainsi installés à la campagne, et un certain nombre de paysans avaient, de leur propre initiative, mis sur pied des petits relais de commerce. Comparativement, la faiblesse des investissements dans les villes indiquait bien que les petites entreprises rurales étaient souvent créées par des paysans aisés plutôt que par des citadins. Dans le même temps, l'économie de la côte occidentale de la Norvège, où se situe Bremnes, connaissait une transformation importante. Depuis des temps immémoriaux elle reposait sur la pêche pour le marché intérieur et pour l'exportation ; et à mesure que les liaisons maritimes et terrestres s'amélioraient, ce commerce s'accroissait. Malgré d'importantes fluctuations, le volume des prises a continué ainsi de croître au fil des années, à mesure également que les pêcheurs investissaient dans de nouveaux bateaux et de nouveaux filets. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la plupart des chefs de famille de la côte étaient restés à la fois paysans et pêcheurs. Mais avec le développement de la pêche commerciale, une division du travail se fit plus nettement entre ceux qui devinrent plutôt pêcheurs et ceux qui restèrent principalement paysans. Quelques entreprises de salaison de poissons possédées par des marchands de la ville, ainsi que de petits chantiers navals, s'étaient créés au XIX^e siècle dans ces zones rurales ; et la tonnellerie, comme forme d'activité à domicile, avait connu un fort développement. Mais ce n'est en réalité que tardivement que de grandes entreprises industrielles ont vraiment pris de l'importance dans les régions de pêche. On trouve maintenant plusieurs conserveries le long de la côte, et du fait des progrès de l'électrification, une industrialisation plus poussée de ces activités est probable. Bremnes, avec son usine de moteurs marins, est plus fortement et plus anciennement industrialisée que de nombreuses communes voisines.

Par conséquent, il y a cent cinquante ans, il y avait bien dans chaque paroisse rurale un ou deux fonctionnaires beaucoup plus aisés que le reste de la population, parlant une autre langue qu'elle, et se déplaçant de poste en poste, au gré des mutations, sans développer un ancrage local marqué. Avec un statut immédiatement inférieur au leur, il y avait quelques marchands, en général des bourgeois de la ville ; ils avaient plus de liens avec les locaux, et n'étaient pas aussi mobiles que les fonctionnaires. Quant au reste de la population, il était composé de paysans. Des propriétaires cultivant leur propre terre en formaient la catégorie supérieure, qui représentait près de la moitié du total de la paysannerie ; ensuite venaient les métayers, qui cultivaient des terres possédées par la noblesse danophone ou par de riches bourgeois ; puis les journaliers, qui vendaient leur travail un certain nombre de jours par an aux paysans propriétaires, contre le droit de cultiver une petite parcelle ; enfin, la dernière strate de la société était composée des tâcherons sans terre, des indigents et des vagabonds. Dans ce système, la paysannerie, même si elle formait la majeure partie de la population rurale, n'avait guère son mot à dire dans les affaires publiques. Les paysans formaient une masse indifférenciée en termes de travail et de culture, mais ils étaient hiérarchisés en fonction des droits héréditaires de propriété foncière. Ce système a disparu, et la Norvège est devenue un État quasi indépendant, avec des pouvoirs publics locaux issus du vote. Ce changement est largement dû à des péripéties géopolitiques internationales et à des mouvements sociaux affectant plutôt les fonctionnaires urbains, autrement dit à des forces sociales extérieures à la société rurale. Quoiqu'il en soit, en l'espace d'une peine une génération, la paysannerie a commencé à jouer un rôle prépondérant. L'ancien système de stratification des paysans a disparu. Le statut des fonctionnaires ruraux a décliné, et l'économie rurale s'est davantage diversifiée.

Cette suite d'événements n'était en aucun cas la conséquence inévitable de la fin du régime colonial, mais il est certain que la rupture avec le Danemark a été l'élément déclencheur de ces changements, en Norvège et même à Bremnes. Il n'est pas exclu que d'autres anciennes colonies aient connu un changement analogue. Une des transformations les plus importantes du XX^e siècle tient incontestablement à la dislocation partielle des empires mondiaux établis par les puissances de l'Europe occidentale jusqu'au XIX^e siècle. Pourtant, la question des effets de l'indépendance politique sur les transformations de la vie rurale n'a pas toujours eu l'attention qu'elle méritait. Lorsqu'un pays devient indépendant, on se préoccupe d'abord, naturellement, des transformations qui ont lieu en son centre, et dans ses villes. Lorsque la puissance coloniale est repoussée par une insurrection armée, ou à la suite d'une longue bataille politique,

la lutte pour la libération est aussi le processus par lequel une nouvelle élite se forme, qui prend la place de l'ancienne classe gouvernante coloniale. C'est sans doute ce qui s'est passé en Amérique du Sud, et peut-être en Indonésie. Dans un grand pays, la formation d'une nouvelle élite a des conséquences sociales plus importantes pour les villes et la capitale que pour les campagnes : en règle générale, les élites coloniales tendent à se concentrer dans les villes et dans des camps militaires, plutôt qu'à se disperser dans les zones rurales. Dès lors, le retrait de la puissance coloniale peut d'abord ne pas avoir une grande influence sur la vie rurale. La libération renouvelle le personnel des conseils d'administration et des ministères, mais ce sont toujours les mêmes personnes qui travaillent dans les champs. La fin du gouvernement colonial doit nécessairement être accompagnée de changements au cœur de la structure politique de la nouvelle nation, mais ses effets à la campagne peuvent être limités, par exemple, au remplacement de l'administrateur local blanc par un nouvel administrateur noir. Du point de vue de la société rurale, donc, les changements liés à l'indépendance politique sont un événement externe au système.

Dans d'autres cas, le retrait de la puissance coloniale se présente comme un événement complètement externe à l'ensemble du système social de la colonie. On trouve un exemple d'une telle situation dans le retrait de l'Empire romain du territoire de la Grande-Bretagne, dont les raisons principales étaient extérieures. Cependant, aussi extérieures que puissent être les causes de la fin de la colonisation, le système rural tend à changer tout de même, à plus ou moins long terme. Ces changements précèdent parfois l'indépendance politique, comme par exemple en Israël : nous avons la chance, dans ce cas, d'avoir plus d'informations sociologiques sur les transformations rurales que sur les transformations urbaines. Cependant, je pense que nous pouvons affirmer que les campagnes ont généralement un retard sur les villes et les institutions centrales dans les anciennes colonies en développement, et que les changements des modes de vie et d'organisation familiale ruraux sont, quand ils se produisent, plus tardifs et plus lents.

Par conséquent, quand un pays, quelle qu'en soit la raison, en vient à devoir se gouverner seul, les effets de ce changement sur les zones rurales peuvent être légers, tardifs, voire tout simplement absents. Je ne vais pas tenter ici une analyse approfondie des raisons pour lesquelles la société de Bremnes s'est développée comme elle l'a fait. Je souhaite toutefois insister sur le fait que l'indépendance nationale a été un facteur de développement important, et que les occasions que nous pouvons avoir d'étudier les conséquences d'événements similaires dans des zones rurales ne doivent pas être manquées.

Le vide laissé par le retrait d'une élite gouvernante peut, comme nous l'avons vu à Bremnes, être à l'origine d'un processus social caractérisé, pour des personnes qui restent des paysans pendant une partie de leur temps, par l'accès progressif à des postes clés du gouvernement et de la vie locale. L'industrialisation est un processus assez distinct du précédent, qu'il est possible d'observer dans des pays aux institutions politiques très variées, certains étant des colonies, d'autres d'anciennes colonies, d'autres encore n'ayant jamais été colonisés. Mais les faits démontrent que, quel que soit le système social qui était auparavant en vigueur, une forme de société de classes se développe toujours avec l'industrialisation ; ou plutôt, que les sociétés qui en émergent peuvent être décrites, au moins en partie, en termes de classes sociales. L'industrialisation est un processus qui touche également Bremnes, et qui y est très probablement une des principales causes de l'émergence d'un système de classes. Les enseignements que nous pourrions tirer de l'étude d'autres sociétés en voie d'industrialisation, et de celles où de nouvelles élites sont en train d'émerger, pourraient nous éclairer davantage sur la manière dont ces deux processus se renforcent ou au contraire se neutralisent mutuellement.

NOTE BIOGRAPHIQUE¹⁴

J. A. Barnes enseigne actuellement l'anthropologie à la London School of Economics. Il a étudié les mathématiques et l'anthropologie à Cambridge, université dont il obtient le diplôme en 1939. Il a ensuite poursuivi ses études au Cap et à Oxford, puis effectué des recherches sur le terrain en Rhodésie du Nord ; il était alors membre de l'Institut Rhodes-Livingstone. D'abord recruté par l'University College de Londres en 1949 comme enseignant, il fut ensuite assistant au St. John's College de l'Université de Cambridge, avant de partir en Norvège en 1952, avec une bourse de recherche de l'Université de Manchester.

14. *NdT* : Cette note biographique est la traduction de celle qui figurait dans l'article original, publié en 1954. Dans la suite de sa carrière académique, John A. Barnes quitta l'Angleterre pour l'Australie en 1956, d'abord à la tête de la chaire d'anthropologie sociale de l'Université de Sidney, puis celle d'anthropologie de l'Université de Canberra à partir de 1959. De retour en Angleterre, il devient en 1969 le premier titulaire d'une chaire de sociologie à l'Université de Cambridge. À sa retraite en 1982, il retourne en Australie, avant de rentrer à Cambridge en 1998. John A. Barnes est décédé le 13 septembre 2010, à l'âge de 92 ans.

RÉFÉRENCES

- BARNES John A. (1969), "Graph Theory and Social Networks: A Technical Comment on Connectedness and Connectivity", *Sociology*, 3 (2).
- DAVIS A., GARDNER B. B. et GARDNER M. R. (1941), *Deep South. A social anthropological study of caste and class*, Chicago, University of Chicago Press.
- FORTES Meyer (1945), *The Dynamics of Clanship among the Tallensi*, Londres, Oxford University Press, 1945.
- GROSS Llewellyn (1949), "The use of class concepts in sociological research", *American Journal of Sociology*, vol. LIV, n° 5, mars.
- HOMANS George C. (1951), *The Human Group*, New York, Harcourt Brace.
- NIEMEIJER R. (1973), "Some Applications of the Notion of Density", in Jeremy F. Boissevain et Clyde J. Mitchell (Eds.), *Network Analysis. Studies in Human Interaction*, La Haye, Mouton.